



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Francophonie

Question écrite n° 5385

Texte de la question

M. Edouard Landrain interroge M. le ministre de la culture et de la francophonie au sujet de l'identité culturelle francophone dans les instances internationales des infirmières. L'ANFIIDE, représentante française au conseil international des infirmières, a pu juger lors du 20e congrès quadriennal de Madrid des difficultés à faire entendre la voix de la francophonie au sein de cet organisme. L'association a adressé à l'ensemble des associations d'infirmières de pays francophones un courrier par lequel elle leur demande de se prononcer en faveur d'une alliance francophone en soins infirmiers. Il aimerait savoir si le Gouvernement a l'intention de soutenir cette initiative, notamment la tenue d'un sommet francophone infirmier.

Texte de la réponse

C'est avec un vif intérêt que le ministère de la culture et de la francophonie a pris connaissance du vœu exprimé par des représentants des associations de soins infirmiers d'organiser un sommet francophone de la profession. Les organisations qui formaliseront une telle opération, en liaison avec leurs homologues des autres pays francophones, recevront l'appui moral des départements ministériels français concernés par cette initiative. Celle-ci permettra en effet de promouvoir tant le rapprochement du monde para-médical des pays francophones, que le renforcement de notre présence linguistique au sein des congrès mondiaux de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Landrain Édouard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5385

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 1993, page 2767

Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3551